ComUn Oeil

ÉVÉNEMENTIEL - AUDIOVISUEL - MÉDIAS - DÉCO

CATALOGUE TECHNIQUE

2023- 2024

www.comunoeil.fr

ÉVÉNEMENTIEL - AUDIOVISUEL - MÉDIAS - DÉCO

UNE HISTOIRE DE CONFIANCE...

Depuis plus de 10 ans, vous nous avez vu grandir, vous faites partie de notre histoire. C'est grâce à vous, à nos clients, à notre famille que nous vous servons et créons pour vous vos plus beaux moments. C'est à notre tour de vous rendre, c'est à notre tour de partager notre savoir-faire, c'est à notre tour de vous proposer le meilleur de nous même.

Ce catalogue 2023-2024 est un renouveau pour nous avec du materiel inédit. L'ensemble de notre materiel propose une offre cohérente pour vous apporter les innovations matériel les plus récentes.

Nous souhaitons continuer à écrire notre histoire à vos côtés, en augmentant encore la qualité de nos prestations. Nous n'oublions pas non plus les petits budgets grâce à une offre "bon plans" que vous pourrez repérer facilement dans ce catalogue et qui indique le matériel au meilleur prix sans négliger pour autant la qualité.

Nous sommes très fier du matériel que nous vous proposons pour vos événements. Depuis toutes ces années à vos côtés, vous avez pu suivre notre évolution, cotoyer nos équipes, découvrir nos nouveaux challenges toujours relevés grâce à vous qui nous suivez et nous permettez de grandir avec vous. Alors laissez-vous aller à rêver à votre prochain séminaire, kick-off, convention ou réunion et reposez vous sur notre expertise à votre service.

N'hésitez pas également à consulter notre catalogue mobilier qui contient des tonnes de nouvelles références pour cette nouvelle mouture.

VIDEO

panasonic ak uc 4000
Caméra de plateau

600€HT/J

Panasonic AG-HPX371
Caméra de plateau

130€HT/J

Panasonic AK-UCU600ESJ
+ AK-HRP1010
Report de commande - CCU

300€HT/J

Trepied Camera
Trepied Caméra

30€HT/J

Blackmagic Cinema camera 6K
Caméra légère

50€HT/J

Blackmagic Follow Focus On demand
Follow Focus

25€HT/J

Canon 70-200mm UIS F1.8
Optiques EF

25€HT/J

Canon 17-55mm UIS F1.8
Optiques EF

25€HT/J

panasonic UE145 KE
Caméra PTZ

300€HT/J

Panasonic AW-RP60
Pupitre de commande PTZ

200€HT/J

BON PLAN

PTZOPTICS PT30X-SDI-GY-G2-G
Caméra PTZ

150€HT/J

BON PLAN

PTZOPTICS superjoy
Pupitre de commande PTZ

50€HT/J

Blackmagic Atem 2/M/E
Mélangeur vidéo

150€HT/J

Blackmagic Panel
Mélangeur vidéo

80€HT/J

Blackmagic Hyperdeck
Enregistreur vidéo

90€HT/J

Blackmagic Hyperdeck mini
Enregistreur vidéo

50€HT/J

BON PLAN

Teradek Vidiu Pro
Encodeur vidéo

40€Ht/J

Blackmagic Webpresenter HD
Encodeur vidéo

40€Ht/J

Blackmagic Video assist
Moniteur vidéo

60€Ht/J

Blackmagic Atem mini pro iso
Mélangeur vidéo

30€Ht/J

Blackmagic Atem studio HD
Mélangeur vidéo

70€Ht/J

Blackmagic camera converter
Convertisseur vidéo

40€Ht/J

Godox SL300
Eclairage de studio

30€Ht/J

CVW Crystal pro800
Transmetteur vidéo sans-fil

60€Ht/J

Prompteur vidéo Ipad
Prompteur

50€Ht/J

Prompteur présidentiel de scène
Prompteur

150€Ht/J

Resolume arena
Logiciel de gestion d'écran

90€Ht/J

Zhiyun stabilisateur Crane 2
Stabilisateur

40€Ht/J

Eartec Intercom Sans-fil
Communication

50€Ht/J

StreamDeck XL
Mélangeur vidéo

30€Ht/J

Blackmagic converter HDMI to SDI
Convertisseur vidéo

15€Ht/J

Blackmagic DVI Extender
Convertisseur vidéo

15€Ht/J

Liliput 5' Monitor
Moniteur vidéo

20€Ht/J

Blackmagic converter SDI to Analog
Convertisseur vidéo

15€Ht/J

Telecommande PAVLOV Perfect Cue
Accessoires

35€Ht/J

Cable Optique LC/LC 50m/100m/200m
Câblage

10€Ht/J

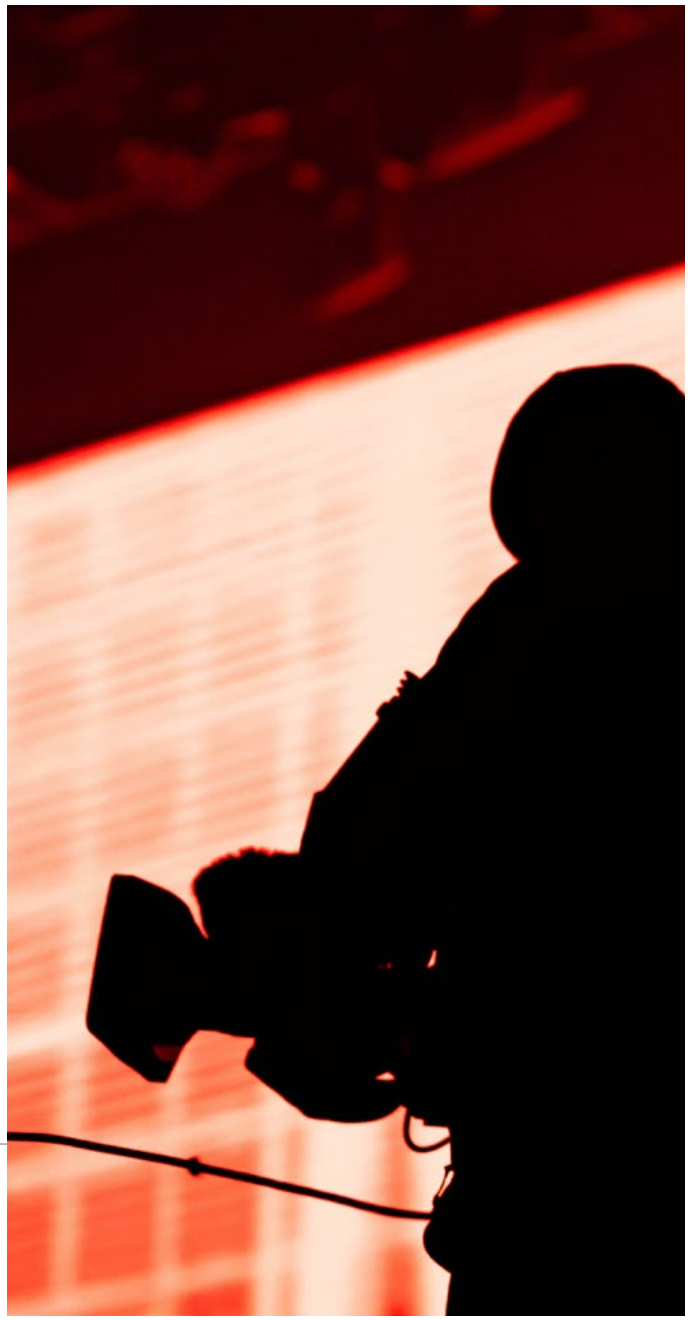

Vidéoprojecteur ACER X138WHP 4000 Lumens
Vidéoprojection

50€HT/J

Vidéoprojecteur Vivitek Laser UST 5000 Lumens
Vidéoprojection

120€HT/J

Vidéoprojecteur Optoma Laser 15 000 Lumens
Vidéoprojection

450€HT/J

Vidéoprojecteur Epson PU2220B Laser 20 000 Lumens
Vidéoprojection

1500€HT/J

Vidéoprojecteur Barco UDX WQ32 - 30 000 Lumens
Vidéoprojection

3000€HT/J

Optique de vidéoprojection à définir
Vidéoprojection

à partir de 150€HT/J

Ecran de projection face/retro - Toutes tailles
Vidéoprojection

à partir de75€HT/J

Ecran de projection 150 pouces pliable / retractable
Vidéoprojection

50€HT/J

BON PLAN

Ecran TV 40 pouces
Ecrans

80€HT/J

Ecran TV 50 pouces
Ecrans

110€HT/J

Ecran TV 60 pouces
Ecrans

130€HT/J

Ecran TV 75 pouces
Ecrans

190€HT/J

P A P E R B O A R D N U M E R I Q U E S P E E C H I

150€Ht/J

E C R A N G E A N T P 2 . 5 / P 5

Pitch : 2.5 ou 5

Taille des dalles : 50cm x 50cm

à partir de 990€HT/J

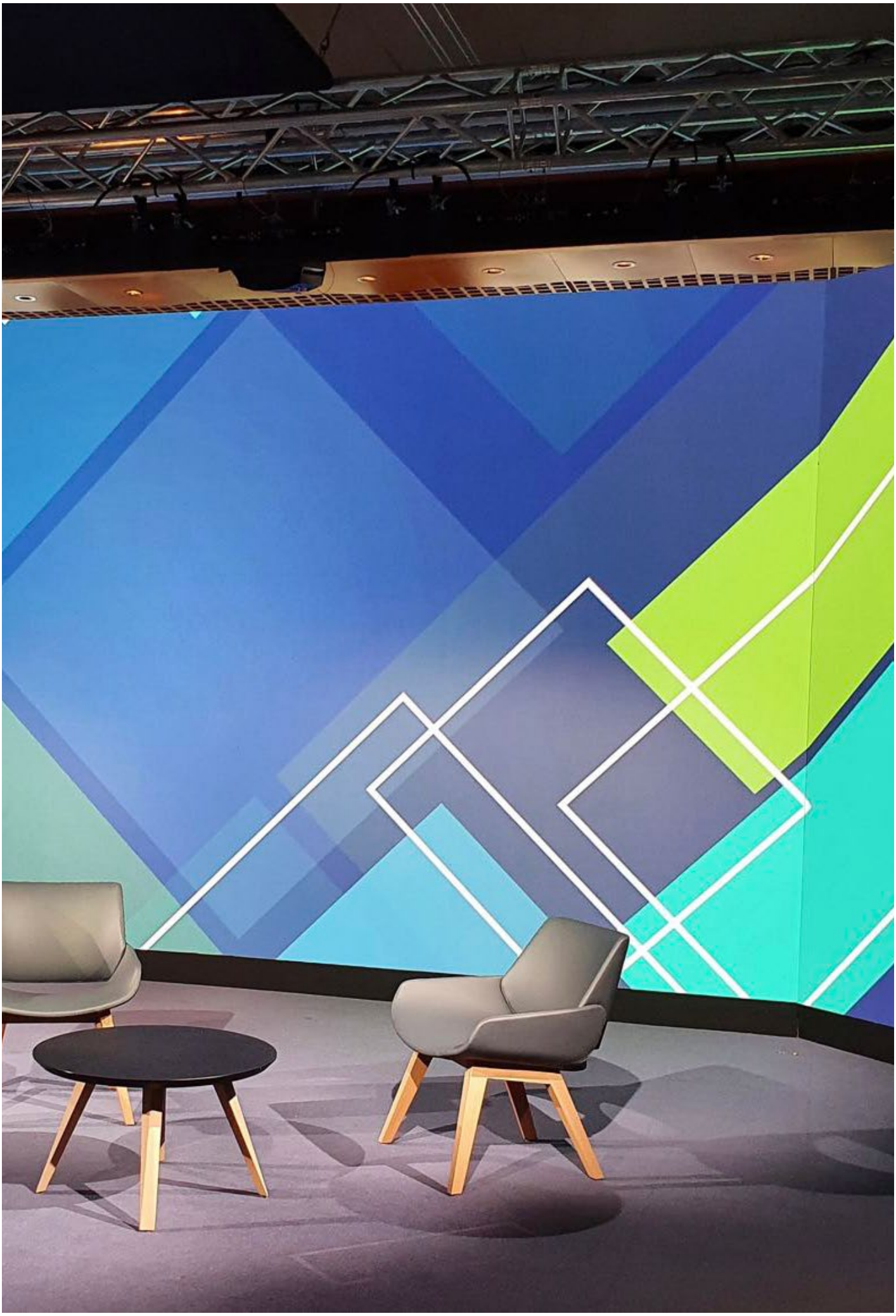

S O N

Table de mixage Behringer X32
Mixage

110€HT/J

Table de mixage Yamaha MG12
Mixage

50€HT/J

Table de mixage Behringer XAIR 12
Mixage

60€HT/J

Behringer Xtouch
Mixage

30€HT/J

Micro main Sennheiser G4
Micros

45€HT/J

Micro main shure ULXD4 / B87A
Micros

70€HT/J

Splitter d'antennes + 2 antennes
Micros

70€HT/J

Micro col de cygne AKG GN30 / CK47
Micros

40€HT/J

Système de conférence sans fils jusqu'à 15 postes + 1 président
Micros

à Partir de 40€HT/J

Micro main Shure SM58
Micros

15€HT/J

Micro main Shure SM587
Micros

15€HT/J

Micro Shure Bata 56A
Micros

45€HT/J

Micro condensateur NT5
Micros

40€HT/J

Micro serre-tête
Micros

30€HT/J

Microshure Beta 52A
Micros

20€HT/J

Lecteur CD/USB/MP3 Sirus MP1
Lecteur CD

40€HT/J

Boitier RIO Behringer S32
Accessoires son

40€HT/J

Multipaire audio 16/4
Accessoires son

15€HT/J

Emetteur Pocket Sennheiser G4
Micros

45€HT/J

Enceinte autonome sur batterie Ibiza Sound
Enceintes

30€HT/J

Enceinte 8 pouces 250w tropicalisée
Micros

15€HT/J

Enceinte PS8
Enceintes

20€HT/J

LD System MAUI GO 5
Enceintes

40€HT/J

LD System MAUI 28
Enceintes

80€HT/J

L-acoustic SYVA
Enceintes

190€HT/J

L-acoustic 2x6,5 KIVA
Enceintes

50€HT/J

L-acoustic SB218-SUB
Enceintes

50€HT/J

L-acoustic MTD115*
Enceintes

30€HT/J

Processeur L-Acoustics MTD115
Processeur

20€HT/J

Ampli L-acoustic LA4X
Ampli

120€HT/J

BON PLAN

Ampli QSC RMX 2450
Ampli

35€HT/J

Pied d'enceinte K&M 26750
Accessoires audio

15€HT/J

Pied de micro K&M
Accessoires audio

15€HT/J

Boite de direct BSS 133
Accessoires audio

15€HT/J

Projecteur de son Power dynamics PSP6
Accessoires audio

5€HT/J

YAMAHA DXR12
Enceinte amplifiée

25€HT/J

L U M I E R E

C L A Y P A K Y - S H A R P Y

Poids:16Kg

404 x 320 mm

50€HT/J

C L A Y P A K Y - M i n i B

Poids : 6.5 Kg

224Mm x 186mm x 340mm

45€HT/J

Clay paky TEMBORA batten square
Projecteurs

100€HT/J

Lyre DAGE Hybrid 18r
Projecteurs asservis

120€HT/J

Projecteur de théatre Fresnel
Projecteurs

10€HT/J

Lyre wash zoom LED
Projecteurs asservis

30€HT/J

Clay Paky - Midi-B
Projecteurs asservis

85€HT/J

Luxibel - B Blinded
Projecteurs

30€HT/J

Projecteur à découpe ETC S4
Projecteurs

65€HT/J

Projecteur Architectural IP65
Projecteurs

40€HT/J

ACP LED Power-Flood Pro 200W RVB
Effets lumière

15€HT/J

Poursuite Robert Julliat Super Korrigan
Projecteurs

150€HT/J

Projecteur autonome DMX Sans fil Rasha HEX9
Projecteurs

30€HT/J

MDG ATMe
Effets lumière

200€HT/J

Tri Flat PAR Profile 18x3W 45°
Projecteurs

15€HT/J

ADJ Mega Tripar Profile Plus
Projecteurs

5€HT/J

EUROLITE LED Théâtre COB 100 WW
Projecteurs

10€HT/J

Tube Led Titan X8
Effets lumière

350€HT/J

Controlleur DMX 6 canaux
Controlleurs DMX

15€HT/J

Adaptateur 3points/5points DMX
Accessoires DMX

5€HT/J

DMX Sans fil
Accessoires DMX

15€HT/J

Splitter DMX
Accessoires DMX

15€HT/J

Grandma 2 Command Wing + PC
Controlleurs DMX

140€HT/J

Grand ma 3 Light
Controlleurs DMX

650€HT/J

BON PLAN

Wolfmix W1
Controlleurs DMX

60€HT/J

Controller DMX - boitier Light rider 512 canaux
Controlleurs DMX

20€HT/J

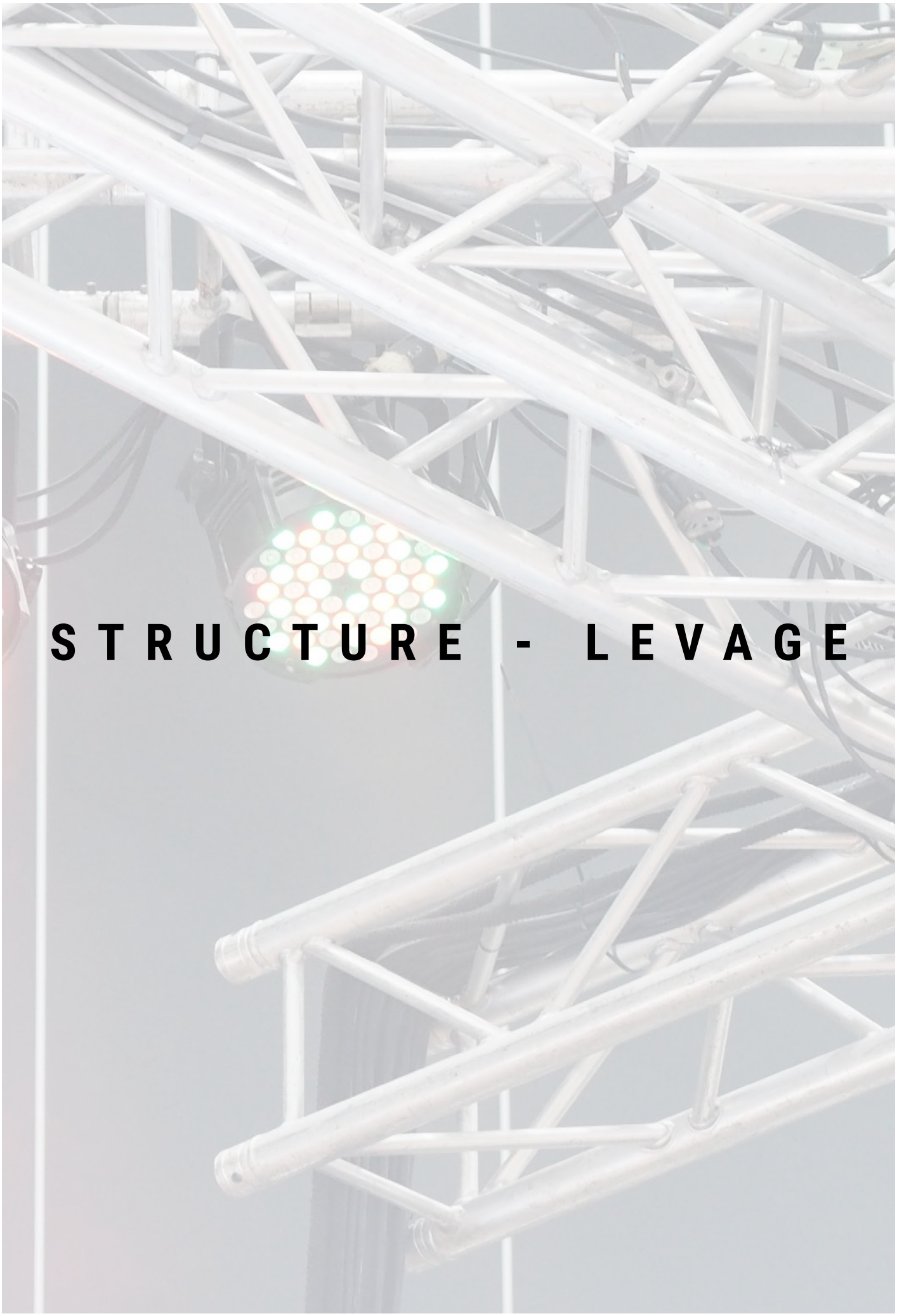

STRUCTURE - LEVAGE

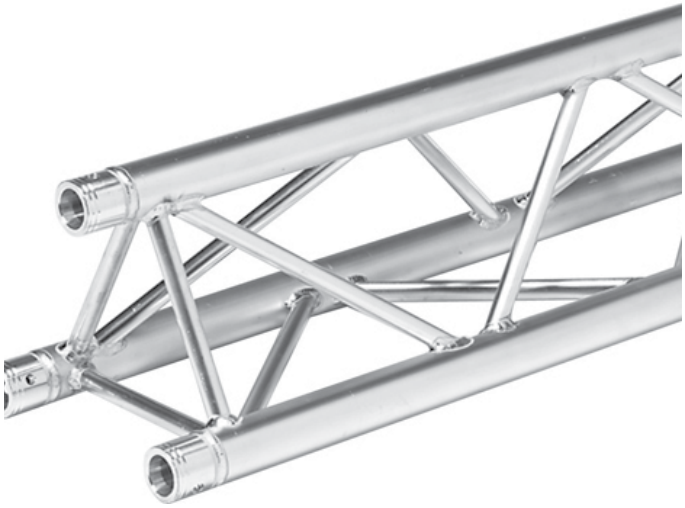

Truss Triangle 290 ASD (1m/2m/3m)
Structures / Levage

10€HT/J

Truss Carré 290 ASD (2m/3m)
Structures / Levage

15€HT/J

Angle 3D Triangle 290 ASD
Structures / Levage

15€HT/J

Angle 3D Carré 290 ASD
Structures / Levage

20€HT/J

Pied de levage ALP6
Structures / Levage

60€HT/J

Palan motorisé 20m / 1t
Structures / Levage

90€HT/J

Telecommande 4/8 moteurs
Structures / Levage

60€HT/J

Palan à chaine 10m / 1t
Structures / Levage

60€HT/J

Armoire electrique (Puissance à définir)
Electricité

à partir de 50€HT/J

Câblage 16a / 32a / 63a / 125a (à Définir)
Electricité

à partir de 5€HT/J

Monotube alu 290 1m/2m/3m
Structures / Levage

5€HT/J

Totem ASD 2m/3m
Structures / Levage

45€HT/J

Crochet d'eccroche tube 290
Structures / Levage

5€HT/J

Pendrillon (Taille à définir)
Structures / Levage

à partir de 15€HT/J

Praticable 2m x 1m
Structure/Levage

15€HT/J

Pied de TV K&M
Structure/Levage

15€HT/J

Potelet de séparation
Accessoires

10€HT/J

BON PLAN

Passe cebles Defender
Câblage

10€HT/J

Passe cables Defender Mini
Câblage

5€HT/J

Moquette M1 Coloris au choix
Accessoires

à partir de 4€HT/m²

Coton gratté 140g/M²
Accessoires

à partir de 3€HT/M²

Conditions générales de location

1 - Responsabilité

Les conditions générales de location suivantes sont applicables à tous les produits loués par COMUNOEIL à tout contrat de location conclu en France ou à l'étranger, et quel que soit le lieu de livraison de la marchandise louée. Toute stipulation contraire aux présentes conditions devra avoir été convenue par écrit et signée des deux parties avant l'acceptation du bon de commande. Toute clause émanant de tout autre document sera inopposable au loueur, à moins qu'elle n'ait été acceptée et signée par ce dernier. Le bénéfice du contrat de location est propre au locataire : La sous-location du matériel, la cession de bail et le prêt sont interdits, sauf accord exprès de COMUNOEIL

Le locataire est responsable du matériel qui lui est loué. Notre société n'entend assumer aucune responsabilité quand aux résultats obtenus sur les supports d'enregistrement.

En tout état de cause, notre responsabilité ne pourra être engagée au-delà du remplacement gratuit de nos prestations pendant une durée équivalente à celle d'une éventuelle avarie de fonctionnement ou de retard de notre matériel.

Ces clauses de non responsabilité ou de limitation de responsabilité constituent une condition essentielle sans laquelle notre société n'aurait pas accepté de contracter.

L'utilisateur s'engage à ne procéder à aucune modification ni réparation sans accord préalable de nos services et dans ce cas à conserver les pièces défectueuses aux fins d'expertise. Le client sera tenu responsable des préjudices subis par Comunoeil et sa clientèle pour tout retard dans la restitution du matériel.

Tout dépassement entraînera une facturation supplémentaire.

Le locataire ne peut confier l'utilisation du matériel qu'à des techniciens particulièrement compétents, réputés connaître le fonctionnement du matériel loué. Le loueur n'assume aucune obligation d'information ou de formation des utilisateurs pour aucun type de matériel. En conséquence, le locataire est entièrement responsable des dommages causés du fait d'une mauvaise utilisation.

2 - Assurance

Tout sinistre devra faire l'objet de la part du locataire d'une déclaration circonstanciée sur papier à entête dans les 48 h suivant le sinistre. Pour le client qui opte pour les garanties définies ci-après, l'assurance est facturée 8% de la valeur locative du matériel hors remise (10% à l'étranger). Dans le cas contraire, le client devra justifier d'une assurance personnelle et produire une attestation faisant état des risques couverts et de la période de garantie, avant la livraison du matériel. Comunoeil se réserve le droit de refuser l'option assurance à tout client dont la sinistralité est importante. Le matériel loué est assuré exclusivement pour les risques suivants : Incendie, foudre, explosion, dommages électriques, dégâts des eaux, bris de machine sauf : condition d'utilisation extrêmes (telles que tournages à bord de bateaux et d'aéronefs, participation à des compétitions sportives telles que régates, courses motos et automobiles, émeutes, guerres civiles)

Tous les autres risques sont exclus et notamment :

Les risques de production

Les dégâts consécutifs à des risques prévisibles

Le vol, l'escroquerie, l'abus de confiance

La négligence, le non retour ou la détérioration des accessoires

Les risques par action de l'air salin, de l'eau salée et du sable.

La garantie bris de machine dans des conditions d'utilisation extrême ne pourra s'envisager que sur accord préalable de Comunoeil.

En cas de dégâts ou de perte dus notamment au transit, ou d'immobilisation en douane du matériel, les frais liés à ces dommages sont à la charge du client. L'assurance s'applique moyennant une franchise par sinistre égale à 20% du montant des dommages subis avec un minimum de 1 500 euros HT. En cas de sinistre non garanti par notre assurance, il est convenu que l'indemnisation s'effectuera sur la base de la valeur de remplacement à neuf du matériel au jour du sinistre, étant entendu que le client reconnaît être parfaitement informé de la valeur du matériel qu'il loue et dont il a la garde.

3 - La réservation

La réservation s'effectue par téléphone aux numéro suivant : (33) 09 54 93 36 11 (standard) par e-mail (sophie@comunoeil.fr), ou par courrier adressé à COMUNOEIL, 1, chemin de la mue -14130 Deauville-St gatien. Toute demande de réservation fait l'objet d'un devis envoyé par COMUNOEIL. La réservation du matériel implique l'envoi d'un bon de commande écrit et signé. A défaut, le matériel n'est pas bloqué. La mention « bon pour commande », inscrite sur le devis accompagnée de la signature du locataire et cachet de la société, vaut commande. La commande doit être complète et comprendre les accessoires, le loueur ne garantissant pas les oublis. Le contrat de location est aussitôt formé. Il doit être signé par le locataire avant l'enlèvement des marchandises ou déposé dans les locaux de COMUNOEIL lors de l'enlèvement au plus tard.

Conditions générales de location

4 - Le prix et la durée de la location

Le prix de la location figure sur le contrat de location. Les prix indiqués sur les catalogues ou site Internet COMUNOEIL sont indicatifs et susceptibles de modifications sans préavis. Pour les locataires ne disposant pas de compte ouvert dans les livres comptables du loueur, un acompte est versé à l'enlèvement du matériel, correspondant au montant de la commande. La facture est envoyée au retour du matériel, ou mensuellement pour les locations longue durée. La durée de location est fixée sur le contrat et le bon de commande s'y rattachant. Elle n'est normalement pas modifiable. La durée de location s'exprime en journée. Elle commence du jour prévu de l'enlèvement lorsque l'enlèvement a lieu avant 12 heures, et s'achève au jour prévu de la restitution de l'intégralité de la marchandise, lorsque la restitution a lieu après 12 heures. La durée « week-end » s'entend de l'enlèvement du matériel le vendredi soir à partir de 16 heures à sa restitution le lundi matin entre 9 et 12 heures. La location sera en tout état de cause facturée jusqu'à la restitution complète du matériel. La location sera facturée indépendamment de l'utilisation ou non du matériel par le locataire.

5 - La garde, l'entretien et la réparation du matériel loué

Le locataire s'engage à veiller à la garde et à la conservation du matériel loué et de ses accessoires. Il assumera toutes les charges d'entretien y afférentes et sera tenu des détériorations. Toute remise en état diligentée en cours de location par le locataire doit faire l'objet d'une autorisation écrite du loueur. A la demande du locataire, le service de maintenance de COMUNOEIL pourra intervenir dans les meilleurs délais. Le déplacement sera facturé selon les tarifs en vigueur au jour de la commande. Tous les frais de remplacement de matériel et/ou d'intervention sur site sont à la charge du locataire. Le locataire autorise le loueur à exercer tout contrôle de l'utilisation et de l'entretien du matériel loué et s'engage à faciliter la tâche de toute personne mandatée à cet effet par le loueur. S'il constatait une anomalie dans le fonctionnement du matériel loué, le locataire devrait le signaler sans délai au loueur dès la première utilisation.

En ce cas, le terme de la location sera fixé par la date du retour du matériel. Le locataire s'engage à n'effectuer aucune réparation ou autre intervention sur le matériel sans l'accord du loueur.

6 - Responsabilité du loueur

Le loueur est tenu d'une obligation de moyens. Compte tenu de la nature et de la fragilité des composants du matériel loué, la responsabilité du loueur est exclue en cas de vices, dysfonctionnements, défauts ou anomalies empêchant le locataire d'utiliser le matériel loué, résultant directement ou non du fabricant ou du fournisseur du matériel, sauf en cas de faute commise par le loueur lors des tests ou de la préparation du matériel. Il est rappelé que le locataire teste le matériel avant l'enlèvement. En tout état de cause, la responsabilité du loueur en cas de vices ou défauts de toute nature du matériel loué qui en empêcheraient l'usage et qui résulteraient d'un manque de diligence de la part du loueur, quels que soient les dommages directs ou indirects invoqués, est expressément limitée au remboursement du prix de la location du matériel concerné. Dans le cas de dommages corporels résultant directement d'une faute du loueur, la responsabilité de ce dernier, quel qu'en soit le fondement, est limitée à 150 000 euros

7 - Responsabilité du locataire

Conformément à l'article 1728 du code civil, le locataire s'engage à utiliser le chose louée en bon père de famille, suivant la destination habituelle du matériel qui lui est confié. Il supporte les risques du transport. Le locataire est tenu de tous les dommages occasionnés au matériel ou à ses accessoires, survenus entre l'enlèvement et la restitution du matériel. En cas de vol ou de perte du matériel, le locataire sera tenu d'indemniser le loueur sur la base de sa valeur à neuf au jour de la conclusion du contrat de location. Le locataire sera exclusivement responsable à l'égard des tiers des conséquences de l'utilisation du matériel, et notamment de l'usage des émetteurs HF audio ou vidéo, talkiewalkie, radios, téléphones etc., sans recours possible contre le loueur, à quelque titre que ce soit.

8 - Indemnisation des pertes d'exploitation du loueur

Les pertes d'exploitation résultant des dommages occasionnés au matériel pendant la période de location et nécessitant des réparations font l'objet d'une indemnisation au profit de COMUNOEIL. Le préjudice est fonction du nombre de jours d'immobilisation, et calculé sur la base de 50 % du prix HT journalier de location en vigueur au jour prévu de la restitution. La période d'indemnisation est décomptée après 5 jours d'immobilisation (à compter de la restitution du matériel) et court jusqu'au jour où le matériel est à nouveau disponible pour la location. Cette indemnité d'immobilisation sera également exigible en cas de disparition définitive matériel pour quelque motif que ce soit (vol, perte, …) 5 jours après la date prévue de restitution du matériel et jusqu'au complet remboursement du matériel.

9 - Clause pénale

Le paiement est exigible à réception de la facture, sauf conventions particulières. Le client s'engage, pour toute facture restée impayée à l'échéance indiquée, à verser une indemnité égale à 2 fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi que les sommes complémentaires se surajoutant en cas de recouvrement, dont une indemnité forfaitaire de dossier de recouvrement de 50 euros. Ces sommes sont exigibles au jour de la première mise en demeure. La présente clause pénale est proportionnellement applicable en cas de paiement partiel.

C O N T A C T

Contact

Comunoeil Normandie
1, Chemin de la Mue
14130 Saint-Gatien-Des -Bois / Deauville
France

Comunoeil Ile de France
38-42 rue Gallieni
92600 Asnières sur Seine

Téléphone
+09 54 93 36 11

Email : sophie@comunoeil.fr
www.comunoeil.fr

Suivez-nous
Facebook : https://www.facebook.com/COMUNOEIL/
Instagram : https://www.instagram.com/comunoeil/

ÉVÉNEMENTIEL - AUDIOVISUEL - MÉDIAS - DÉCO